



FOURNEVILLE

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 1^{ER} AVRIL 2026
COMMUNE DE FOURNEVILLE**

**PROCES-VERBAL N°3
ANNEE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 1^{er} avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence du maire François CHATEAU,

Secrétaire de séance : Mme Véronique CAPARD

MEMBRES EN EXERCICE : 11 ; PRESENTS : 11 ; POUVOIRS : 0 ; VOTANTS : 11

Présents : M. CHATEAU François, Maire ; Mme CAPARD Véronique et MM. GILLES Jacques et HENRY Eric, adjoints

Mmes ACHALLE Frédérique, CROS-GIMBERT Florence, FOUGERES Lucie, JACQUES Fanny ;
MM. BOSQUET Thierry, CHALOTS Anthony, VERRON Jean-Luc, Conseillers municipaux

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20/03/2026 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Délégations au maire et aux adjoints
2. Désignation des membres aux commissions communales
3. Décision modificative budget 2026
4. Vente de la parcelle n°21 du Lotissement

1. DELEGATION AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

❖ DELEGATIONS AU MAIRE

Le maire énonce les différentes délégations possibles et leurs conditions. 26 délégations sont proposées.

Délibération n°14 : Délégations consenties au maire par le conseil municipal (article L.2122-22 CGCT)
--

Le Conseil valide à l'unanimité ces délégations (cf Annexe 1).

❖ DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Le Maire passe en revue les différentes commissions communales attribuées aux 3 adjoints et les délégations s'y rapportant (cf Annexe 2-arrêtés de délégation).

Le Maire souligne la volonté de l'équipe municipale de promouvoir les initiatives locales et de mettre en valeur les associations fournevillaises. Dans cette perspective, une nouvelle commission est créée « événements, communication, vie associative ».

Les commissions dirigées par un adjoint sont les suivantes :

- Urbanisme, bâtiments, voirie, travaux- Jacques GILLES
- Enseignement, enfance, jeunesse, activités périscolaires, Véronique CAPARD
- Environnement, sécurité, protection des personnes et des biens, Eric HENRY
- Evènements, communication, vie associative, Véronique CAPARD

Ces différentes commissions seront composées d'autres adjoints ou conseillers municipaux. Il est donc procédé à un tour de table où chacun peut se positionner sur les sujets qui l'intéressent.

2. DESIGNATION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS

❖ COMMISSIONS COMMUNALES

Après discussions, voici la répartition retenue :

COMMISSIONS COMMUNALES	REPRESENTANT TITULAIRE	SUPPLEANTS
URBANISME, BÂTIMENTS, VOIRIE, TRAVAUX, CIMETIERE	Jacques GILLES	Thierry BOSQUET ; Véronique CAPARD ; Anthony CHALOTS ; Lucie FOUGERES ; Eric HENRY ; Jean-Louis VERRON
ENSEIGNEMENT, ENFANCE/JEUNESSE, ACTIVITES PERISCOLAIRES	Véronique CAPARD	Frédérique ACHALLE ; Fanny JACQUES ; Anthony CHALOTS
ENVIRONNEMENT, SÉCURITÉ DES PERSONNES ET PROTECTION DES BIENS	Eric HENRY	Thierry BOSQUET ; Véronique CAPARD ; Florence CROS-GIMBERT ; Jacques GILLES
EVENEMENTS, COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE	Véronique CAPARD	Thierry BOSQUET ; Anthony CHALOTS ; Florence CROS-GIMBERT ; Fanny JACQUES ; Jean-Louis VERRON

❖ COMMISSIONS EXTERIEURES

Concernant les commissions extérieures, voici la liste retenue :

COMMISSIONS	REPRESENTANT TITULAIRE(S)	SUPPLEANTS
SYNDICAT DES EAUX DU PAYS DE HONFLEUR (délibéré le 20/03/26)	François CHATEAU Jacques GILLES	
SDEC ENERGIE (délibéré le 20/03/26)	Eric HENRY	Jacques GILLES
CONSEIL D'ECOLE	Véronique CAPARD	Frédérique ACHALLE
ELECTION DES SENATEURS	François CHATEAU	Jacques GILLES
ADMR (invit 1 fois/an à l'AG)	Véronique CAPARD)	Frédérique ACHALLE
CANTINE ABLON	Véronique CAPARD	Frédérique ACHALLE
SECURITE ROUTIERE	Eric HENRY	Thierry BOSQUET Jacques GILLES ; Jean-Luc VERRON
DEFENSE ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE	François CHATEAU	Eric HENRY
COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES COMMUNALES	Thierry BOSQUET	

3. DECISION MODIFICATIVE N°2026-01

Délibération 15 : Décision modificative 2026-01 – virement de crédits

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de procéder à une décision modificative sur le budget (cf Annexe 3), afin de pouvoir régulariser un montant de charges locatives pour l'année 2025.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour procéder aux virements de crédits suivants :

Objet/libellé	Section	Dépenses	Chapitre	Nature
Titres annulés sur exercice antérieur	Fonctionnement	+ 35.13	67	673
Eau-assainissement	Fonctionnement	- 35.13	60	60611

Les écritures comptables pourront être effectuées.

4. VENTE DE LA PARCELLE N°21 DU LOTISSEMENT

Délibération 16 : vente de la parcelle n°21 du lotissement

Le Maire informe le Conseil que M. DUHAMEL Hugo et Mme DE LIMA GOMES Eva souhaitent acquérir le lot 21 parcelle ZB 0159 (n° 21 Chemin des Ecoliers).

Pour rappel, le prix de la parcelle ZB0159 avait été fixée à 57 000€ (délibération n°2 du 18/12/2024).

Après échange, **le Conseil Municipal autorise** M. Le Maire ou son 1^{er} adjoint à signer tous les actes correspondants à la vente.

❖ QUESTIONS DIVERSES

Le maire évoque plusieurs points :

- Le maire évoque la nécessité de rénover la mairie car les murs se dégradent et les dossiers ne sont pas conservés dans un état optimal. Des devis pour le changement d'huisseries sont en cours et des travaux d'isolation seront effectués. Ensuite, des travaux de peinture sont prévus.
- Couverture de l'école : nous sommes dans l'attente d'un retour de subvention DETR.
- Le Conseil est informé que la remise technique est bientôt achevée.
- Dans le cadre de la Défense extérieure contre l'incendie, M. Gilles explique qu'une autre citerne incendie vient d'être installée Route du Mont Chéron.
- Un chantier doit être envisagé pour l'église : restauration du retable et des murs. Des devis sont en cours.
- Les habitants signalent des vitesses excessives à l'entrée du lotissement et réclament un ralentisseur. Il est convenu que dans un 1^{er} temps, un courrier sera préparé.
- Abribus Chemin des Parquets : la couverture est à refaire.

❖ COMMUNICATION DU MAIRE

Le Maire propose à l'ensemble des conseillers municipaux une visite de la Commune. Cette visite est prévue le 8 mai à 10h.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20h45.